

Assemblée Générale du 23 Février 2019
portant sur l'année 2018
PROCES-VERBAL

L'assemblée générale du Comité Régional Aéronautique Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est réunie sur convocation de son Président, le 23 février 2019 à 10h00 sur l'aérodrome de SALON EYGUIERES, dans les locaux de l'AC ROSSI-LEVALLOIS.

Conformément à ses statuts, l'ordre du jour comportait la présentation des différents rapports, moral et financier ainsi que le rapport des Vérificateurs des comptes, diverses interventions de responsables de secteurs.

Après clôture, questions-réponses avec les responsables de la société Wingly

Nombre de Clubs membres actifs titulaires du droit de vote : 30, pour un total de 248 mandats. Il est précisé que les licences "Jeunes Ailes" sont prises en compte, mais pas les licences "Découverte".

Comités Départementaux et Comité Régional : 6 voix et 1 voix respectivement

Membres présents ou représentés : 18 Clubs pour un total de 158 mandats, 3 Présidents de Comité Régionaux 3 voix, et Président du CRA 1 voix.

Présents ou représentés : AC Haute Provence, Quatre vallées, Val de Durance, Antibes, UACA, Louis Rouland, ACAM, Rossi-Levallois, Dassault Provence, Louis Bonte, Soleil XIII, Cadarache Provence, Manosque Vinon, Golfe de St Tropez, Castel Mauboussin, Haut Comtat, Plan de Dieu, Vauclusien, CDA 05 - 83 - 84, CRA12.

En l'absence de modifications statutaires, aucun quorum n'est exigé et l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Présentation des rapports annuels :

Rapport moral :

L'assemblée entend le rapport du Président qui rappelle les événements qui se sont produits au cours de l'année écoulée et présente les projets élaborés pour cette nouvelle année. Il est notamment rappelé que les Aéroclubs ne pourront prétendre à une aide du Comité Régional qu'en fonction de leurs participations aux différents événements.

Rapport financier :

Le Trésorier présente le compte de résultat 2018 ainsi que le bilan au 31.12.2018. Les Vérificateurs des comptes donnent lecture de leur rapport établi à la suite du contrôle effectué. Ils proposent à l'assemblée de donner quitus au Trésorier pour la gestion de l'association.

Un vote à main levée a lieu sur les rapports et le quitus.

RAPPORT MORAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ,

QUITUS AU TRÉSORIER : APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

Budget prévisionnel 2019 :

Le budget prévisionnel établi par le Comité Directeur est présenté par le Trésorier et soumis au vote de l'assemblée. **Le budget 2019 est approuvé à l'unanimité. La cotisation sera augmentée de 10 Euros pour la prochaine année, soit 170 Euros, à la majorité des voix exprimées.**

Renouvellement du mandat des Vérificateurs des comptes :

Monsieur Denis DESHAYES est renouvelé.

Le Président remercie l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'assemblée générale 2019.

SALON EYGUIÈRES, le 23 février 2019

Le Président
Jacques LAURAC



Le Secrétaire Général
Alain MORELLE



Documents en annexe : Rapport Moral, Rapport d'activités, comptes de l'exercice 2018, budget prévisionnel 2019, textes des interventions.